Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

POLICE 2000 : LA POLICE DE PROXIMITÉ SE PRÉCISE

Réalisation du diagnostic de la sécurité

Confirmation de certaines tendances, révélations de situations nouvelles : le diagnostic de la sécurité, réalisé dans le cadre de Police 2000, permet de dégager les orientations que prendra la sécurité de proximité.

Ce diagnostic réalisé dans trois régions (agglomération de Morges, districts d'Echallens et de Vevey) constitue, avec l'analyse des statistiques, une base précise pour identifier les problèmes des régions étudiées et y apporter des réponses circonstanciées dans le cadre de la sécurité de proximité.

Le diagnostic de la sécurité comprend deux volets : une partie objective par l'étude des statistiques des accidents, des délits et incivilités et une partie subjective (par sondage) relative notamment au sentiment de sécurité de la population et à l'estimation qu'elle porte sur le travail de la police. Le sondage, effectué en mai et juin dernier, a touché 1263 habitants (dès 18 ans) des trois régions retenues.

Les statistiques confirment que les délits se commettent davantage en zone urbaine que rurale mais permettent de distinguer le type de délit le plus fréquent par zone. Elles montrent aussi que plus du tiers des infractions pénales sont commises par des jeunes de 14 à 18 ans et que, sur le plan des incivilités, ce ne sont pas les bandes de jeunes qui viennent en premier, mais les problèmes de circulation et de voisinage. Ce diagnostic montre aussi que la violence à l'école est un phénomène qui concerne non seulement les villes mais aussi les zones rurales et révèle que 2/3 des personnes sont satisfaites du travail de la police, les critiques portant surtout sur le traitement des incivilités.

L'ensemble de ces données, objectives et subjectives, permettent de dégager

l'orientation que devra prendre la sécurité de proximité pour anticiper et répondre aux problèmes communs ou spécifiques des différentes régions : par exemple, mieux traiter les incivilités et améliorer l'écoute, augmenter la visibilité policière ou encore prévenir les délits commis par les jeunes.

Dès le 1er avril 2003, Police 2000 (police secours et sécurité de proximité) sera introduit dans les districts de Vevey et d'Echallens et dès 2004, il s'étendra progressivement à tout le canton.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 décembre 2002

M. Jean-Claude Mermoud, conseiller d'Etat, 021 316 45 00 M. Eric Lehmann, commandant de la police cantonale, 021 644 80 00 M. Denis Froidevaux, chef de l'opération Police 2000, 021 644 80 71